L'ajournement

Dans ma circonscription d'Algoma, les programmes de Canada au travail et les projets d'initiatives locales ont fourni du travail à 400 ou 500 personnes ces quatre ou cinq dernières années. Je crains qu'il n'y en ait autant pour chercher de l'emploi au cours de l'hiver qui vient, avec le ralentissement économique qui sévit aux États-Unis et les mises à pied qui vont en résulter dans le secteur des produits forestiers et les usines de placage, les scieries et même certaines usines sidérurgiques où il y a des mises à pied annoncées ou en projet, de même que le chômage général que nous connaissons à cause de facteurs saisonniers, l'activité du bâtiment étant à son minimum pendant l'hiver dans les régions comme la rive nord du lac Huron, l'île Manitoulin, le nord de la région de Sault-Sainte-Marie, et caetera.

Je suis heureux que le ministre ait donné une réponse positive, disant qu'un programme sera annoncé. Ce programme a depuis été annoncé, mais sans plus—on a simplement parlé d'un nouveau programme appelé Projets de développement communautaire. Je suis heureux que le ministre rétablisse le programme. Mais il importe cependant de savoir au juste quand ce programme va être annoncé par le détail, avec ses critères d'application et le genre de projets qui seront financés. Il faudrait savoir quand les imprimés vont être prêts et quand les projets vont démarrer.

Je pense qu'il est très peu souhaitable d'entreprendre ces projets en novembre et décembre souvent dans des localités qui aménagent des installations, et je croyais que le programme Canada au travail jusqu'à l'année dernière avait résolu la plupart de ces problèmes. En fait, on étudiait les demandes au printemps, les fonctionnaires et conseils consultatifs ministériels les approuvaient ou les remettaient à l'étude en juillet, et les projets démarraient le 1er septembre, immédiatement après la fête du Travail, alors que le chômage commence habituellement à augmenter à cette période de l'année. Les projets de construction pouvaient alors commencer, les fondations coulées et les charpentes érigées, avant les grands froids, et ils étaient souvent achevés avant l'hiver.

Il est très important que le ministère agisse rapidement pour permettre aux localités et aux organisations sans but lucratif de savoir quels sont les critères, quand les demandes et les formules seront disponibles pour que ces projets puissent aller de l'avant au début de l'automne plutôt qu'en novembre et en décembre, alors que nous sommes déjà aux prises avec les difficultés saisonnières que posent le froid et le mauvais temps. Il y a certes eu dans ma propre circonscription un très grand nombre de projets valables, dont des jetées et ports de plaisance qui ont été aménagés dans des endroits comme Gore Bay, Little Current, Blind River, Thessalon et Bruce Mines.

• (2205)

Un bon nombre de localités attendent de terminer ou de mettre en marche des projets de cette nature. D'autres ont construit des casernes de pompiers et des centres médicaux. Peut-être que l'une des plus importantes et des plus essentielles de ces initiatives est le logement autochtone. Depuis des mois nous attendons que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Munro) annonce des changements au programme de logement autochtone dont le financement est très insuffisant puisque l'on ne prévoit que \$12,000 par maison. C'est tout à fait insuffisant.

Si le secrétaire parlementaire pouvait nous exposer clairement les modalités du programme de développement communautaire, ces groupes pourraient commencer à planifier et à faire avancer leurs projets. En fait, il reste bien peu de temps pour approuver et attribuer des fonds à ces projets avant le début de l'automne.

M. Robert Daudlin (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, sincèrement, je suis heureux que le député d'Algoma (M. Foster) ait décidé d'être ici ce soir pour soulever cette question, à la différence des autres députés qui étaient censés être ici et pour qui on avait préparé des réponses, mais qui ne semblent pas être présents.

Quoi qu'il en soit, pour ce qui est de l'intéressante question soulevée par le député d'Algoma, le ministre a annoncé à la Chambre le 2 juin 1980, que des programmes de création directe d'emplois seront effectivement rétablis, plus particulièrement dans les régions où le chômage est élevé. De plus, le ministre a annoncé d'autres initiatives qui créeront des emplois et des possibilités de formation pour plus de 81,000 Canadiens. Ce nombre comprend les Canadiens qui trouveront un emploi grâce au programme de crédit d'impôt à l'emploi que l'on étudie présentement à l'autre endroit.

Nous avons rapidement donné suite à l'intention exprimée dans le discours du trône de prendre des mesures pour combattre le chômage. L'annonce du 2 juin a permis de prendre une série de mesures, représentant un montant de 137 millions de dollars pour la présente année financière, afin d'apporter une solution aux problèmes graves et urgents auxquels les Canadiens doivent faire face dans le domaine de l'embauche.

Plus de 100 millions de dollars serviront à financer cet hiver et l'année prochaine, des projets de développement communautaires dans l'ensemble du pays et surtout dans les régions où il y a un taux de chômage élevé. Les organismes locaux pourront parrainer des projets correspondant aux priorités établies et visant par exemple à développer la pêche, à économiser l'énergie et à développer le tourisme. Chaque circonscription fédérale recevra une allocation de base ainsi qu'une allocation supplémentaire fondée sur le taux du surplus de main-d'œuvre dans la circonscription.

Je tiens à assurer aux députés que toutes les provinces et les deux territoires pourront profiter des projets de développement communautaires du Canada. Ils ne seront pas réservés à certaines régions. Le public pourra obtenir des renseignements sur le programme et des formules de demande à compter du 28 juillet 1980. Le délai pour la présentation des demandes expirera le 29 septembre 1980 et les projets pourront commencer après le 15 novembre 1980, mais pas plus tard que le 2 février 1981.

Nous prévoyons que le Programme canadien des projets de développement communautaires produira environ 15,500 emplois pour, estime-t-on, 19,400 participants. Parmi les autres nouveaux programmes, il y a le Programme des projets de services communautaires, qui fournira des fonds pendant une période de deux ans à des organismes bénévoles pour satisfaire à des besoins sociaux urgents. Il y a aussi le Programme d'emploi pour les nouvelles technologies qui stimulera le développement et la mise au point de nouvelles technologies en fournissant des subventions salariales aux sociétés et aux instituts de recherche qui embauchent de récents diplômés de